



# Commune de Lamalou les Bains

2011- 136

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers - Canton de Saint Gervais sur Mare

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Réf : Tarif colombarium

*L'an deux mil onze, le vingt six septembre, à dix huit heures,*

Objet : Tarif colombarium

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel ROQUES.*

Date de convocation :  
20/09/2011

**Présents :**

Date d'affichage :  
21/09/2011

*Messieurs : Marcel ROQUES, Bernard LUCHAIRE, Hervé CLAVEL, Thierry BALDACCHINO, Guy JOUGLA, Patrick BRAIL, Jean-Pierre CAMBIERE, André OLIVERO, Jean-Claude SABATIER, Christian TURBAN,*

Nbre de Conseillers en  
exercice : ..... 19

*Mesdames : Brigitte HERNANDEZ, Anne AUBREE, Christelle BROS, Alexandra NAVARRO, Anne-Christine GARRIC, Odile RIPOLL, Chantal RIAC.*

Présents : ..... 17

Votants : ..... 17

**Absents :**

Pour : ..... 17

*Messieurs : Jean-Pierre CHASTEAU, Joël CAVELIER.*

Contre : ..... 0

*Monsieur Jean-Pierre CAMBIERE a été élu secrétaire.*

Abstentions : ..... 0

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 Octobre 2010, concernant le tarif du columbarium.

Le prix de la concession trentenaire pour un casier comprenant quatre urnes funéraires était fixé à 585,00 €.

Il propose qu'une augmentation de l'ordre de 2 % soit appliquée à partir du 1er janvier 2012.

Le tarif de la concession passerait à 597,00 €.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**

**Adopte** la proposition de Monsieur le Maire,  
**décide** en conséquence d'appliquer à partir du 1er janvier 2012, pour un casier contenant quatre urnes funéraires, le nouveau tarif de 597,00 €.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,

Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture, le 27 septembre 2011.

Pour extrait conforme,

**Le Maire**